



Soigne et tais-toi

Les infirmier.e.s appellent à la mobilisation générale

le 8 novembre 2016

Quel que soit leur mode d'exercice, les infirmier.e.s, à bout de souffle, peinent à répondre aux besoins de la population nécessitant des soins, en raison notamment d'un désinvestissement massif de l'État dans les politiques de santé. Après une vague de suicides directement liée aux conditions de travail de la profession mais aussi le silence assourdissant du Ministère face aux agressions dont ont été victimes des infirmières libérales, 17 organisations* représentatives de la profession et des étudiant.e.s en soins infirmiers appellent à une mobilisation générale le 8 novembre 2016. Uni.e.s derrière des revendications communes, les infirmier.e.s se donnent rendez-vous pour crier leur ras-le-bol au Gouvernement et ainsi exprimer leur désarroi, leur colère et leur inquiétude face aux déplorables conditions de travail, d'études et de rémunérations auxquelles elles/ils font face.

UNE PROFESSION EN SOUFFRANCE - Pénibilité non reconnue, discrimination salariale, manque de personnel, manque de concertation et non-prise en compte de l'ensemble des compétences des infirmiers libéraux, défaut d'encadrement des étudiant.e.s, etc. : les raisons de la grogne sont nombreuses, et l'injustice sociale s'ajoute à un manque de considération criant de la part du Gouvernement. Les infirmier.e.s sont peu entendu.e.s, voire ignoré.e.s, dans la gestion et l'évolution du système de santé, alors qu'ils demeurent les professionnels de santé les plus nombreux de France et font pourtant face chaque jour à la réalité du terrain et à la dégradation des conditions d'exercice mettant en jeu la santé et la sécurité des soignant.e.s et des patient.e.s.

A l'hôpital, le manque de personnel, de moyens, de temps et l'encadrement déficient des étudiants, nuisent à la qualité des soins et à la prise en charge des patients tandis qu'en libéral la concurrence des structures de soins, parfois déloyale et non coordonnée avec les libéraux, une nomenclature obsolète et un refus de prendre en compte toutes les compétences infirmières et la notion de temps imposée dans les soins menace la profession. Véritable enjeu de santé publique, la sécurité et la qualité des soins n'est plus assurée en France.

Sébastien Devillers
06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com

Nathalie Depoire
CNI
06 64 41 78 65
Presidencecni@gmail.com

DES PROMESSES NON TENUES - Lors de la Grande Conférence de la Santé du 11 février 2016, le Premier Ministre s'était engagé sur plusieurs mesures visant à l'amélioration des conditions d'études, au développement des compétences des infirmier.e.s ainsi qu'à la reconnaissance de celles-ci. Il rappelait alors l'importance du développement des pratiques avancées inscrite dans la Loi de modernisation de notre système de santé.

Huit mois après, ces engagements, pourtant programmées, se font encore attendre, faisant craindre à la profession qu'elles ne tombent aux oubliettes. Il devient urgent de s'engager dans un processus d'intégration universitaire allant de la Licence au Doctorat, de poursuivre la réingénierie des spécialités et de donner une traduction concrète aux avancées afin que les formations soient à la hauteur du service que les usager.e.s de notre système de santé sont en droit d'attendre.

La dégradation des conditions de travail et d'études entraîne un mal-être et une souffrance profonde de la profession dans son ensemble associée dans les établissements à une gestion des ressources humaines déplorable, sans aucun respect des soignant.e.s. Ces conditions ont, hélas, poussé au suicide certain.e.s de nos consœurs, confrères et étudiant.e.s et cela dans le mépris et l'indifférence générale du gouvernement tandis qu'en libéral, le Ministère restait silencieux sur les agressions subies par les infirmières. Aussi nous appelons-nous l'ensemble des infirmier.e.s, des étudiant.e.s, mais aussi des citoyen.ne.s, à se mobiliser le 8 novembre pour l'avenir de la profession ainsi que pour la sauvegarde d'un système de santé de qualité.

*Les 17 organisations sont : les syndicats infirmiers : CNI, SNICS, SNIES, SNPI, SIPUERLIB, FNI, Convergence Infirmière et le syndicat libéral SNIIL. Les organisations professionnelles IADE : ANEIA, CEEIADE, SNIA et IBODE : AEEIBO, UNAIBODE et Puéricultrice ANPDE, SPL, l'association UNIDEL et la FNESI pour les étudiant.e.s en soins infirmiers.

AEEIBO : Association des Enseignants et des Ecoles d'infirmiers de Bloc Opératoire - Aline Dequidt - 0622132545

ANEIA : Association Nationale des Etudiants Infirmiers Anesthésistes- Delarue Gérald - 01.40.35.31.98

ANPDE : Association Nationale des Puéricultrices (eurs) Diplômé(e)s et Etudiants-Nina Roca - 06.50.36.75.51

CEEIADE : Comité d'Entente des Ecoles d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'Etat – Anthony Jean-Pierre – 0388116039

Convergence Infirmière : Ghislaine Sicre - 04 99 133 505

CNI : Coordination Nationale Infirmière Nathalie Depoire - 06 64 41 78 65

FNESI : Fédération Nationale des Etudiant.e.s en Soins Infirmiers - Lisa CANN - 06 40 81 65 09

Merlin DESCOURS - 07 84 01 39 98

FNI : Fédération Nationale des Infirmiers – Philippe Tisserand - 01 47 42 94 13

SNIA : Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes - Simon TALAND – 06 73 12 07 10

SNICS : Syndicat des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé - Christian Allemand - 01 42 22 44 52

SNIES : Syndicat National des infirmiers et infirmières éducateurs de la santé

SNIIL : Syndicat National de Infirmières et Infirmiers Libéraux – Annick Touba - 06 62 69 64 91

SNPI : Syndicat National des Professionnels Infirmiers - Thierry Amouroux - 06.16.28.88.28

SPL : Syndicat des Puéricultrices Libérales

SNIPUERLIB : Syndicat National des Infirmières Puéricultrices Libérales – Florent Brault – 06 16 84 24 89

UNAIBODE : Union Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'Etat- Sylvain Carnel - 0698472452

UNIDEL : Union Nationale des Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux Ingrid Buon 06.25.57.18.00

Sébastien Devillers
06 63 43 89 24
sdevil@aurasicommunication.com

Nathalie Depoire
CNI
06 64 41 78 65
Presidencecni@gmail.com